



Association agréée au titre de l'Article L.141.1 du Code de l'Environnement

**L'association des Gournaysiens pour la préservation de l'environnement et de votre cadre de vie.**

**Siège soc : 3, rue de la rotonde 93460 Gournay-sur-Marne.**  
**Téléphone : 06.07.41.10.87** **E-mail : c.lattaud@numericable.com**  
**Site internet : [www.gournayenvironnement.org](http://www.gournayenvironnement.org)**

### **Réunion thématique « Réseau de transport public du Grand Paris et environnement » - 3 décembre 2010 - Cité Descartes Champs-sur-Marne :**

Cette soirée est le 29<sup>ème</sup> débat public sur le réseau de transport public du Grand Paris. Sont présents les représentants du maître d'ouvrage et de la CDDP, mais également des « témoins » ont pour mission d'éclairer le débat thématique.

Les responsables des instances de cette soirée sont:

Marc Véron, Président du Directoire de la Société du Grand Paris (SGP)

Florence Castel, Directrice du développement durable et de la qualité SGP, représentant le maître d'ouvrage.

Nicole Pouilly de la SGP

Marie Laure Jousset, Claude Bernet, Michel Rostagna

Les « témoins » aideront par leur savoir et leur analyse.

Christophe Hillaret, Président de la Chambre d'agriculture interdépartementale d'Ile-de-France

Michel Badre, Ingénieur forestier

Yves Lion, Architecte urbaniste à l'origine de l'Atelier International du Grand Paris

La thématique abordée lors de cette soirée portera essentiellement sur les transports collectifs franciliens, l'environnement et quelques mots seront formulés sur le financement ; un débat est prévu le 04/01/11 pour discuter ce dernier point.

Marc VERON et son équipe présentent le projet du transport public du Grand Paris : transports rapides avec métro automatique, essentiellement souterrain, avec l'aménagement de 40 gares.

Il s'agit d'un projet de développement durable avec une méthode d'évaluation rigoureuse et indépendante.

Etude des piliers économiques et sociaux, de mobilité quotidienne, d'accessibilité, de désenclavement des territoires et environnementaux ; il sera fait un bilan de l'état initial de l'environnement sur plus de 60 communes.

11,5 millions d'habitants, 5,5 millions d'emplois, 36 millions de déplacements quotidiens en Ile-de-France.

Problèmes récurrents portant sur air, énergie, climat : le trafic routier est le principal émetteur de polluants atmosphérique en Ile-de-France.

L'Ile-de-France est aussi la première consommatrice d'énergie, avec 44% pour les transports, 51% pour les produits pétroliers.

Problèmes d'acoustique : le secteur des transports est générateur de la principale gêne sonore.

Les personnes les plus sensibles sont celles des zones urbanisées : vibrations, travaux de chantier, etc...

Problème d'alimentation en eau potable.

Question sensible sur les espaces agricoles qui deviennent de plus en plus rares.

**En conclusion :**

Choix de 155 km de tracés en souterrain et 20 km en aérien.

Les effets du Grand Paris devraient être positifs positifs.

Accessibilité du territoire, avec gain de temps sur tout déplacement : gain de 20 minutes sur un long parcours.

10 à 15 % de voitures ne seront plus utilisées à la suite de la réalisation du Grand Paris.

57 km de réseaux existants seront améliorés.

Diminution de la pollution.

Facilité pour accéder aux territoires à forte valeur patrimoniale.

Urbanisation planifiée.

**Débat avec le public portant sur les questions suivantes :**

- 1) Problème du Plateau de Saclay, avec d'une part son développement économique et scientifique et d'autre part ses espaces agricoles à préserver.
- 2) Le Stif, maître d'ouvrage, peut organiser un dispositif interne reliant les lieux d'habitation aux lieux de travail.
- 3) Nécessité de penser aux problèmes de déplacements des handicapés.
- 4) Desserte de l'aéroport d'Orly par prolongement de la ligne 14.
- 5) Les gares seront-elles souterraines ou externes ?
- 6) Champs-sur-Marne : dans cette ville nouvelle, les îlots de verdure se rétrécissent, aussi est-il urgent de sauvegarder les espaces verts.  
Une gare est nécessaire dans la Cité Descartes. Nécessité de relier les Centres universitaires de Créteil et de Descartes : on compte 35000 étudiants, 2500 chercheurs à la Cité Descartes. Il y a nécessité de relier les habitations aux pôles de recherches et d'emplois et de restructurer des liaisons de surface.  
Ex. pour aller de Chelles à Champs-sur-Marne, il faut actuellement 10 minutes en voiture et 1 heure par les transports en commun !!
- 7) Parc départemental de la Haute Ile à Neuilly-sur-Marne :  
Claude Lattaud, Président de Gournay Environnement : où se fera la traversée de la Marne dans les secteurs de Neuilly-sur-Marne et Champs-sur-Marne sachant que Gournay-sur-Marne se situe entre le tracé du Grand Paris et celui de l'Arc Express ? La fusion des deux tracés dans ce secteur est-il envisageable ? Le projet de l'A103 est-il définitivement abandonné ?  
Pas de réponse précise : on parle pour le Grand Paris d'un faisceau qui passerait à l'est de la Haute Ile.
- 8) Christophe Hillaret : il y a 5300 exploitations pour la Région Ile-de-France représentant 47% de ce territoire ; la consommation d'espaces verts diminue de 2000 hectares par an et 12% de ce territoire agricole va disparaître.
- 8) Yves Lion, Architecte urbaniste : il y a des éléments intéressants du côté du Grand Paris, mais aussi de l'Arc Express ; mais il est impératif d'améliorer les structures existantes.
- 9) Alain Guichard, Vice Président de Gournay Environnement : il n'est pas certain que la densification soit une bonne solution et nombreuses sont les cités où la vie ne semble pas toujours particulièrement heureuse !!

Il faut de plus mentionner la densification de la population dans les villes en raison des emplois existants et également le problème de la consommation de l'électricité dans ces villes.

Comme cela a été mentionné précédemment, le problème du financement de ces projets de transports collectifs franciliens sera abordé dans un débat public le 04/01/11.

Il a été énoncé qu'un passage du métro en souterrain ne coûterait que 20% plus cher qu'un tracé en aérien !!

**Compte rendu de ce débat public rédigé par Eliette Barbier, Secrétaire de Gournay Environnement.**